

L'Évangile selon Jean d'Outremeuse (XIV^e s.)

Autour de la Naissance du Christ (*Myreur*, I, p. 307-347 *passim*)

Chapitre VII : Après la naissance de Jésus

par

Jacques POU CET

Membre de l'Académie royale de Belgique
Professeur émérite de l'Université de Louvain

[<jacques.poucet@skynet.be>](mailto:jacques.poucet@skynet.be)



Circoncision de Jésus

[Source](#)

[\[Accueil\]](#) [\[Biblio\]](#) [\[Texte et Traduction\]](#)

[\[Ch. 1\]](#) [\[Ch. 2\]](#) [\[Ch. 3\]](#) [\[Ch. 4\]](#) [\[Ch. 5\]](#) [\[Ch. 6a\]](#) [\[Ch. 6b\]](#) [\[Ch. 7\]](#) [\[Ch. 8\]](#) [\[Ch. 9\]](#)

Plan

A. Le texte de Jean d'Outremeuse

B. Commentaire

1. L'annonce aux bergers et l'apparition d'une étoile
2. La circoncision et le prépuce
3. Les prodiges marquant la naissance : l'eau qui se transforme en huile
 - a. *La sainte escripture*
 - b. L'origine et l'évolution du motif du « prodige de l'huile »
 - c. Les particularités de la version de Jean d'Outremeuse
 - d. L'influence du *Romanz de saint Fanuel*
 - e. Le lien avec le Transtévère et la *Taberna Meritoria*
 - f. Le *Romanz de Fanuel* et *Ly Myreur*
4. Les prodiges marquant la naissance : la couronne autour du soleil
5. Les prodiges marquant la naissance : la bête de Jérusalem - Hérode et l'étoile

A. Texte de Jean d'Outremeuse

Annonce aux bergers

[p. 344] (1) Celle jour que Dieu fut neis, vient l'angle aux pastureals, et se leurs nunchat que Dieu astoit neis de virgüe en Bethleem, et l'alassent adoreir.

(2) Adont est aparut l'estoile deseur Bethleem la citeit, qui fist les pastureals corir vers Bethleem ; si troverent Jhesum droit en l'estable, s'en furent mult joians.

Del circoncision Jhesu-Crist

(3) Al VIIIe jour fut-ilh baptisiet ou circonchis solonc le loy des Juys ; si vos diray comment ilhs ly trencharent del peais de son membre naturel ;

Annonce aux bergers

(1) Le jour de la naissance de Dieu, un ange vint annoncer aux bergers que Dieu était né d'une vierge à Bethléem et leur dire d'aller l'adorer.

(2) Alors apparut au-dessus de la cité de Bethléem une étoile qui fit courir les bergers à Bethléem ; ils trouvèrent directement Jésus dans l'étable, et s'en réjouirent beaucoup.

La circoncision de Jésus-Christ

(3) Au huitième jour, Jésus fut baptisé ou circonchis selon la loi des Juifs. Je vous dirai qu'ils tranchèrent un morceau de peau de son membre

chu estoit la baptemme des Juys, et Dieu qui fut extrais des Juys fut baptisiés ou circonchis solonc leur loy.

(4) A cel citeit de Bethleem fut la joie mult grant faite por cel nativiteit, et disoit cascons que chu astoit ly fis Joseph ; mains chu astoit gas.

Mervehle de la Tabarite emeritoir

(5) Item doit-ons savoir que ons true en la sainte escripture que le jour quant Dieu fut neis avient à Romme mult grant miracle, car les riwes qui coroiert là, et par especial la Tybre, et une fontaine que ons nom la Tabarite emeritoir, qui siet en [p. 345] Trans-Tyberin, devinrent oyle, et par tout le jour jettont grans riwes. Et ensi apparut I circle entour le soleal, al manere del arch celeste.

(6) Item en la citeit de Jherusalem entrat à chi jour une bieste que oncques nuls hons n'avoit plus veyut, n'en ne savoit-ons dont elle venoit, ne queile bieste chu astoit : elle coroit par la citeit de Jherusalem, et disoit que Jhesus astoit neis de virgue, qui venoit tout le monde rachateir.

De Herode qui vouloit ochire l'enfant Del stoile flammant

[p. 345, l. 6] (7) A cel jour astoit ly roy Herode en Jherusalem, qui oit mult grant duelhe de chu que la bieste disoit, et jurat que ilh feroit l'enfant qui neis astoit ochire.

(8) Adont regardat Herode vers Orient, si at veyut le stoile flammant ; si appellat I sien siervan, et li dest qu'ilh fesist les pas bien gaitier, car qui poroit prendre l'enfant qui astoit neis, ilh donroit à cheli si grant terre qu'ilh seroit riche à tousjours, car ilh voloit l'enfant ardre et exilier.

naturel ; c'était le baptême des Juifs, et Dieu, issu de leur race, fut baptisé ou circoncis selon leur loi.

(4) En cette cité de Bethléem, grande fut la joie à l'occasion de cette naissance, et chacun disait qu'il était fils de Joseph ; mais on se trompait.

Prodige de Taberna Meritoria

(5) On doit aussi savoir qu'on trouve dans la sainte écriture que le jour de la naissance de Dieu, un très grand miracle se produisit à Rome. Les rivières qui y coulaient, et spécialement le Tibre et une fontaine qu'on nomme la *Taberna Meritoria*, située dans le Transtévère, se changèrent en huile, coulant à flots durant tout le jour. Un cercle apparut aussi autour du soleil, comme un arc-en-ciel.

(6) Ce jour-là entra dans la cité de Jérusalem une bête que personne n'a plus jamais vue ; on ne savait pas d'où elle venait, ni de quelle bête il s'agissait ; elle courait à travers la cité de Jérusalem, et disait que Jésus était né d'une vierge et qu'il venait racheter l'univers.

Hérode voulait tuer l'enfant L'étoile flamboyante

(7) Ce jour-là, le roi Hérode se trouvait à Jérusalem. Il fut douloureusement affecté par ce que disait la bête et il jura qu'il ferait tuer l'enfant qui venait de naître.

(8) Alors Hérode regarda vers l'Orient et vit l'étoile flamboyante ; il appela un de ses serviteurs et lui dit de bien faire surveiller les lieux de passage. Celui qui capturerait le nouveau-né recevrait de lui une si grande étendue de terre qu'elle l'enrichirait à jamais. Il voulait anéantir l'enfant et l'écartier.

B. Commentaire

1. L'annonce aux bergers et l'apparition d'une étoile

On a dit dans le chapitre précédent que Jean d'Outremeuse avait cessé de suivre *Li Romanz de saint Fanuel* après l'épisode d'Anastasia et de son père. Le glissement s'était opéré dans la présentation des deux animaux de la crèche, au profit de la tradition de Pierre le Mangeur. Cette dernière est en tout cas très clairement à l'origine des informations des §§ 24 et 25 du chapitre VI.

Dès le premier paragraphe du chapitre VII, Jean d'Outremeuse reprend *Li Romanz*. Des deux côtés, on rencontre un ange venu annoncer la naissance aux bergers, et, liée à cette annonce, l'apparition d'une étoile, la célèbre « étoile de Bethléem ». Et comme on le verra à la lecture des vers suivants, l'influence du *Romanz* sur le *Myreur* redevient nette :

<p>En celui jor que Dex fu nez, Vint uns angles toz enpanez As pastors, si lor anonça Dex estoit nez, qui tot cria : « Alez molt tost en Belleent, 1715 Si l'aourés devotement, Ne le tenez pas en vilté S'en viez dras est envelopé, Car ce est Dex tot vraiment, Qui est venuz salver sa gent. » 1720</p>	<p>En ce jour où Dieu naquit, un ange tout entouré d'ailes s'approcha des bergers, et leur annonça que Dieu était né. Il cria : « Allez tout de suite à Bethléem, Et adorez-le dévotement. Ne le méprisez pas s'il est enveloppé dans de vieux linges, car, en toute vérité, c'est Dieu, venu sauver son peuple. »</p>
<p>Et une estoile est aparue Qui onques mes ne fu veue. Quant li pastor l'estoile virent, En la cité corant en vi[n]rent, En l'estable s'en sunt entré, 1725 Grant joie ont que Dex ont trouvé. Li angle chantent hautement : « Dex qui est pardurablement, Done nos joie et pais en terre, Et volenté de toi requerre. » 1730</p>	<p>Et une étoile est apparue qu'on n'avait pas vue auparavant. Quand les bergers l'aperçurent, ils arrivèrent en courant dans la cité. Ils entrèrent dans l'étable, et eurent grande joie d'y trouver Dieu. Les anges chantent à haute voix : « Dieu qui existe éternellement, Donne-nous joie et paix sur terre Et la volonté de te chercher. »</p>

Une des caractéristiques communes aux deux récits est le lien étroit entre l'apparition de l'ange aux bergers et l'étoile qui les fait se rendre à Bethléem. Le récit correspondant de Luc (III, 8-20) ne signale aucune étoile. Des bergers sont là dans les champs, veillant la nuit sur leur troupeau, lorsque :

Un ange du Seigneur parut auprès d'eux et la gloire du Seigneur les enveloppa de clarté, et ils furent saisis d'une grande crainte. (Luc, III, 9)

Dans l'épisode vu par l'évangéliste, c'est le seul phénomène lumineux digne de mention.

Dans les textes canoniques, l'étoile n'apparaît que dans l'évangile de Matthieu (II, 1-10) où elle est liée à l'histoire des Mages. Les rédacteurs du *Romanz de saint Fanuel* et du *Myreur des Histors* semblent être les seuls à imaginer que les bergers ont couru à l'étable, suite à « l'apparition d'une étoile au-dessus de la cité de Bethléem ».

Dans le § 8, le chroniqueur liégeois joue « cavalier seul » en imaginant qu'Hérode, inquiet de l'annonce d'une bête entrée dans la ville de Jérusalem, avait « regardé vers l'Orient » et vu une étoile flamboyante. Dans la tradition canonique, Hérode n'a aucun rapport avec l'étoile des Mages, et il apprendra la naissance de Jésus par ses visiteurs orientaux, et non par une « bête que personne n'avait jamais vue » et qui était « entrée dans la cité de Jérusalem ».

2. La circoncision et le prépuce

Dans *Li Romanz* comme dans *Ly Myreur*, l'épisode qui suit directement la visite des bergers est la circoncision. C'est d'ailleurs aussi le cas chez Luc (III, 21) qui ne s'attarde toutefois pas sur l'événement :

Les huit jours étant accomplis pour sa circoncision, il fut appelé du nom de Jésus, nom que l'ange lui avait donné avant qu'il eût été conçu dans le sein maternel (trad. A. Crampon)

L'auteur du *Romanz* a éprouvé le besoin de donner des informations complémentaires sur la manière dont se faisait la circoncision. Il décrit l'opération avec précision, en insistant sur le fait que c'était le baptême de l'époque :

Au sepme jor que Dex nasquit,		Sept jours après la naissance de Dieu,
Si con trovomes en escrit,		ainsi que nous le trouvons écrit,
Li juis, qi la loi tenoient		les Juifs qui connaissaient la loi
Et qui a gouverner l'avoient,		et qui avaient à la gérer
En l'estable s'en sont venu,	1735	vinrent dans l'étable
Ou l'enfant et la mere fu.		où se trouvaient la mère et l'enfant.

Li mestre prestre dist avant :

Le grand-prêtre dit d'abord :

<p>« Faites nos tost venir l'enfant, Lever l'estuet et baptisier. » .I. rasoir font apareillier. 1740 Entendez le baptesme Que li juis font a l'enfant : Onques n'i ot oile ne cresse, Quant il firent cel saint baptesme, Mes que d'un rasoir bien trenchant 1745 Li trencherent par de devant De son membre le cuir en son, C'on claime circoncision. A icel jor qui donc estoit Autre baptesme n'i avoit, 1750 Mes que le membre li trencherent Au valleton q'il baptisoient.</p>	<p>« Amenez-nous vite l'enfant, il faut le lever et le baptiser. » Ils font préparer un rasoir. Écoutez le baptême que les Juifs font à l'enfant. Il n'y eut ni huile ni chrême quand ils pratiquèrent ce saint baptême. Mais d'un rasoir bien tranchant, ils lui tranchèrent par devant la peau au sommet de son membre. C'est ce qu'on appelle circoncision. En ce jour dont il était question, il n'existait pas d'autre baptême ; ils coupaient simplement le membre du petit garçon qu'ils baptisaient.</p>
--	--

Dans son § 3, Jean d'Outremeuse a fortement résumé et simplifié son modèle, en conservant toutefois les données qu'il estimait les plus importantes : on coupait le prépuce du petit garçon et c'était l'équivalent du baptême. Précédemment, en racontant [l'épisode de la Visitation](#), Jean d'Outremeuse avait (*Myreur*, I, p. 341) mentionné la circoncision de Jean-Baptiste et établit une équivalence entre celle-ci et baptême : alors l'enfant « fut baptisé selon leur loi et fut nommé Jean ; et aussitôt qu'il fut circoncis, son père Zacharie retrouva la parole » (ch. 5, § 6). Il sera encore question chez Jean d'Outremeuse de circoncision rapportée au baptême à propos du [bébé de cire de Gonis](#) dans l'épisode du Massacre des Saints Innocents (*Myreur*, I, p. 356 = § 9 de l'épisode égyptien).

On a généralement oublié aujourd'hui que la circoncision de Jésus – thème important par ailleurs dans l'iconographie chrétienne – était jadis une fête liturgique célébrée par l'Église catholique romaine le premier janvier, c'est-à-dire, dans le décompte ancien, huit jours après Noël. Elle fut supprimée par le pape Paul VI en 1974 et remplacée par une fête de la Sainte Vierge. Disparaissait ainsi « la manifestation fondamentale de la judéité de Jésus au profit d'une énième fête de la Vierge », comme l'écrit [René Guyon](#), bibliste français hellénisant et hébraïsant, relevant qu'il existait déjà dans l'Église catholique de France treize fêtes mariales annuelles.

Luc, on l'a dit plus haut, est le seul des quatre évangélistes à mentionner l'événement, qu'on trouve également chez Paul (*Colossiens* II, 11) et certains apocryphes. Parmi ces

derniers, le *pseudo-Matthieu* (XVI, 1) ne fait qu'évoquer la circoncision, mais d'autres lui accordent une place assez importante dans leurs récits.

Ainsi, selon le *Livre arménien de l'Enfance* (XII, 2), le moment de circoncire l'enfant étant venu, Joseph quitte la grotte, se rend à Jérusalem pour en ramener un « homme sage, très miséricordieux, craignant Dieu et connaissant à fond les lois divines » du nom de Joël, lequel revient avec Joseph à la grotte pour accomplir la cérémonie sur l'enfant Jésus. « Et quand il eut approché le glaive, il n'en résulta pas d'entaille dans le corps de ce dernier. À cette vue, il [Joël] fut frappé de stupeur. »

De ce texte, il faut rapprocher la version qui figure dans une des deux recensions syriaques de la *Caverne des Trésors*. C'est Joseph qui officie, au crépuscule du huitième jour, et là, un peu comme dans le *Livre arménien de l'Enfance* :

Il [Joseph] accomplit la circoncision en ne retranchant rien de lui [l'enfant]. Comme le fer passe et tranche un rayon de soleil ou de lumière, sans rien en retrancher, ainsi le Messie fut circoncis mais rien ne lui fut enlevé. (*Caverne des Trésors*, XLVI, 17-18, trad. Su-Min Ri, Louvain 1987, p. 146)

La recension géorgienne est un peu différente. Elle ne fait pas intervenir Joseph mais va dans le même sens :

Il fut circoncis en vérité selon la loi, mais rien ne fut retranché de ses membres. Bien plutôt, ce fut à la façon d'une épée dégainée que l'on purifie sur la flamme du feu, et elle tranche la flamme et le feu ne souffre en rien du glaive et rien n'est prélevé sur lui. C'est ainsi que le Christ fit : il reçut la circoncision en vérité, mais rien ne fut retranché ni ne se détacha de lui. (*Caverne des Trésors*, XLVI, 15-18, trad. J.-P. Mahé, Louvain, 1992)

On songe au motif de la *semblance de la verrine* [28/NAISS/03_Anonn.htm] et aux positions de certains auteurs médiévaux sur la conception et la naissance de Jésus.

Restant dans un cadre plus classique, *L'Évangile arabe de l'Enfance* – autre nom de la *Vie de Jésus en arabe* – fait également place à la cérémonie de la circoncision, qui se voit prolongée par l'évocation du sort réservé au prépuce. Le récit est lié à Marie-Madeleine et nous l'avons déjà rencontré en analysant [ailleurs](#) l'épisode égyptien de l'enfance du Christ. Dans *l'Évangile arabe de l'Enfance*, c'est une des « sages-femmes » de la Nativité, Salomé, qui procède à l'opération. Voici le texte :

Quand furent (accomplis) les jours de la circoncision, c'est-à-dire (quand vint) le huitième jour, la loi obligeait de circoncire l'enfant. On le circoncit dans la caverne. La vieille femme israélite [c'est la « sage femme » Salomé] prit le morceau de peau — d'autres disent qu'elle prit le cordon ombilical — et le mit dans une fiole d'huile de nard ancien. Elle avait un fils, parfumeur (de son

état) ; elle lui en fit don, lui disant : « Gardez-vous de vendre cette fiole de nard parfumé, quand bien même on vous en offrirait trois cents deniers ». C'est cette fiole que Marie la pécheresse acheta et répandit sur la tête de Notre-Seigneur Jésus-Christ et sur ses pieds, qu'elle essuya ensuite avec les cheveux de sa (propre) tête. (*Évangile arabe de l'enfance*, V, p. 7, éd. P. Peeters, *Évangiles apocryphes* II, Paris, 1914 = texte légèrement différent dans la *Vie de Jésus en arabe*, VII, trad. EAC I, 1977, p. 214).

Le « [Saint Prépuce](#) » ! On l'a presque oublié aujourd'hui, mais cela n'a pas toujours été le cas. Il fut longtemps vénéré en tant que relique et plusieurs églises affirmaient le détenir. Si l'on peut croire François Brossier (*Les reliques à l'épreuve du doute*, dans *Le Monde de la Bible* n° 190, septembre-octobre-novembre 2009, p. 39), il y aurait même eu, au Moyen Âge, jusqu'à quatorze « Saints Prépuces » conservés dans diverses villes européennes.

Quoi qu'il en soit, la vénération officielle et publique de ce qui était une vénérable relique dura longtemps. Sur ce plan, le cas du village italien de Calcata est resté célèbre, parce que, jusqu'en 1983, une procession en l'honneur du Saint Prépuce parcourait les rues du village le 1er janvier. Mais le vol du reliquaire et de son contenu mit un terme au rituel. Le journaliste britannique Miles Kington, en parcourant – en vain d'ailleurs – l'Italie à sa recherche, tourna pour la BBC un long documentaire (1997) consacré surtout à la relique de Calcata et à sa disparition, mais abordant également le cas des autres exemplaires existants du prépuce. D'après le film, que j'ai vu retransmis sur une chaîne française, la disparition resta inexplicée, et certains habitants de Calcata, interviewés par le journaliste, désignèrent même le Vatican comme commanditaire du vol de cet objet, qui à l'époque devenait peut-être un peu trop encombrant !

Le § suivant, qui pourrait représenter une addition propre au chroniqueur liégeois, est plutôt difficile à comprendre. Comme il concerne le nom de l'enfant, il semble bien à sa place après la mention de la circoncision, la cérémonie précisément où l'enfant recevait son nom. La circoncision étant une cérémonie joyeuse, on comprend que « grande fut la joie alors à Bethléem ». On comprend aussi que chacun ait pu penser et dire que l'enfant était le fils de Joseph. Mais les derniers mots (*mains chu astoit gas*) interpellent. Le mot *gas* n'existe pas dans le *Dictionnaire du Moyen Français*. S'agirait-il de *gab*, qui signifie « plaisanterie » ? Oserait-on comprendre : « chacun disait que Jésus était le fils de Joseph, mais c'était une plaisanterie » ? Les habitants de Bethléem se seraient-ils moqués de Joseph ? Il semble difficile d'attribuer à Jean d'Outremeuse cette idée. Le sens serait-il : « on disait cela, mais ce n'était pas vrai » ? Bref, le passage est assez difficile.

3. Les prodiges marquant la naissance : l'eau qui se transforme en huile

Nous pourrions sur ce sujet être relativement bref, car nous avons longuement étudié [ailleurs](#), dans un article consacré aux « Marqueurs de la Nativité » dans la littérature médiévale, l'histoire de motif qu'on appelle communément le « prodige de l'huile et dont le § 5 livre la version de Jean d'Outremerse.

Ainsi donc, selon lui, un *mult grant miracle* se serait produit à Rome lors de la Nativité. Il aurait transformé en huile pendant toute une journée *les riwes qui coroient là* (« les rivières qui y coulaient »), et notamment l'eau du Tibre et celle d'une fontaine *que ons nom la Tabarite emeritoir*.

a. La sainte escripture

Jean d'Outremerse prétend baser son récit sur *la sainte escripture*. Apparemment il caractérise ainsi tout écrit racontant des événements en rapport avec l'histoire de Jésus. En tout cas, la version qu'il adoptée et qu'il dit avoir trouvée *en la sainte escripture* ne se rencontre – telle quelle – nulle part ailleurs. La seule œuvre dont il se soit inspiré est ici encore le *Romanz de Fanuel*. La conception que Jean d'Outremerse se fait de la Sainte Écriture est donc fort différente de la nôtre.

Essayons maintenant de remettre sa version à sa juste place dans l'évolution du motif pour constater que le chroniqueur liégeois représente en fait le tout dernier état d'une évolution pluriséculaire.

b. L'origine et l'évolution du motif du « prodige de l'huile »

Rappelons d'abord brièvement l'origine et l'évolution de ce motif.

Tout est parti, on le sait, de la mention très brève d'un phénomène curieux qui eut lieu vers 48 avant Jésus-Christ et qui fut considéré par les Romains comme un prodige : un peu d'huile était sorti de terre au Transtévère, d'un endroit lié à un bâtiment appelé *Taberna Meritoria* et qui, à l'époque, était probablement un bâtiment militaire.

Si les auteurs païens se contentèrent d'enregistrer l'événement comme un prodige parmi beaucoup d'autres, les Chrétiens s'y intéressèrent très fort. Ils l'amplifièrent, lui donnèrent une interprétation chrétienne et le considèrent comme un de ces nombreux phénomènes

extraordinaires du passé païen, qui, à leurs yeux, annonçaient ou marquaient la naissance du Christ.

Alors que l'événement avait eu lieu plusieurs décennies avant la Naissance, il fut déplacé dans le temps par certains chrétiens et censé se produire au moment de celle-ci. L'huile devint alors le symbole de la grâce et de la miséricorde divine se répandant sur la Terre. En outre le modeste écoulement des débuts connu, au fil des siècles, une amplification de plus en plus large : il se transforma très vite dans la tradition en une source (ou une fontaine) d'huile (*fons olei*) qui aurait coulé en abondance, une journée entière sans interruption, pour atteindre le Tibre.

c. Les particularités de la version de Jean d'Outremeuse

Deux particularités de la version de Jean d'Outremeuse peuvent être relevées.

D'abord, le miracle ne consiste pas chez lui en un écoulement plus ou moins important d'huile, comme c'est le cas au départ de la tradition du prodige de l'huile et dans la plus grande partie de son développement. Le chroniqueur liégeois utilise un motif différent, celui de la transformation d'eau en huile. S'il est relativement rare dans cette tradition, on le rencontre toutefois chez Godefroi de Viterbe, chez Barthélemy de Trente, qui l'a transmis à Jacques de Voragine à titre de [variante](#) et dans *Li Romanz de saint Fanuel*. C'est certainement à cette dernière œuvre, qu'il connaît fort bien, que Jean d'Outremeuse a repris le motif de la transformation.

Le second point, plus importants, concerne les éléments sur lesquels porte cette transformation. Chez Godefroi de Viterbe, Barthélemy de Trente et Jacques de Voragine, celle-ci n'affecte que la fontaine (ou la source) du Transtévère. Chez Jean d'Outremeuse, elle touche également « les rivières de Rome et spécialement le Tibre ». Et sur ce point, nous sommes – mais en partie seulement – dans la ligne du *Romanz de Fanuel*. Il est temps de se reporter au texte de ce poème.

d. L'influence du *Romanz de saint Fanuel*

Après avoir demandé à son public attention et silence pour le récit des merveilles qui marquèrent la naissance du Christ, l'auteur du *Romanz* évoque brièvement, en deux vers seulement (vers 1771-1772), le miracle de la transformation de l'eau en huile :

<i>Ovrés vos cuers et vos oreilles.</i>	1767	Ouvrez vos cœurs et vos oreilles
<i>Si escoutez molt granz merveilles</i>		et écoutez les très grandes merveilles

<p><i>qui a Rome avindrent le jor que Dex nasqui por nostre amor. 1770 La grant riviere et tot le Toivre qui cort a Rome devint oile.</i></p>	<p>qui se produisirent à Rome le jour où Dieu naquît par amour pour nous. La grande rivière et tout le Tibre qui coule à Rome devinrent huile.</p>
---	--

avant de passer au prodige de la « bête de Jérusalem », qui nous occupera [ultérieurement](#).

Ces vers 1771-1772 ont influencé Jean d'Outremeuse. On ne s'expliquerait pas autrement que *Li Romanz* et *Ly Myreur* soient les deux seuls témoins de toute la tradition à faire état d'un Tibre dont les eaux se seraient transformées en huile le jour de la Nativité. Le *Tybre* du chroniqueur liégeois est évidemment le *Toivre* du *Romanz de saint Fanuel*.

Restons un instant sur le vers 1771 du *Romanz*. Avant de mentionner le Tibre, l'auteur du poème signalait, sans autre précision, que *la grant riviere* aussi fut transformée ce jour-là en huile. Ne nous préoccupons pas trop pour le moment de ce que le rédacteur du *Romanz* avait à l'esprit en utilisant cette expression. Interrogeons-nous plutôt sur ce qu'en a fait Jean d'Outremeuse. Et sur ce point, il est difficile de ne pas penser que le chroniqueur liégeois a rendu les vers 1771-1772 du *Romanz* (*les riwes qui coroient là, et par especial la Tybre*) par les mots du *Myreur* : *La grant riviere et tot le Toivre / Qui cort a Rome*.

En utilisant le pluriel au lieu du singulier, le chroniqueur liégeois amplifiait fortement le récit, la transformation en huile concernant désormais « [toutes] les rivières de Rome, dont le Tibre ». Avait-il conscience de ce qu'il faisait ? Ou voulait-il réellement augmenter encore l'ampleur du miracle ? Qui pourrait le dire ? En tout cas, il s'écarte très nettement de la tradition « classique » sur le prodige de l'huile, poussant même l'amplification plus loin qu'aucun auteur antérieur ne l'avait fait.

e. Le lien avec le Transtévère et la *Taberna Meritoria*

La suite immédiate ne manque pas d'intérêt. Après s'être sensiblement écarté de la tradition, le chroniqueur liégeois va, dans un certain sens, y revenir. Il introduit en effet dans son récit un élément important de cette tradition, à savoir le lien du prodige de l'huile avec le Transtévère et la *Taberna Meritoria*. Cette donnée traditionnelle apparaît dans son texte : *...et une fontaine que ons nom la Tabarite emeritoir, qui siet en Trans-Tyberin*.

Revoilà donc l'expression *Tabarite Emeritoir*. C'est le seul endroit du *Myreur* où elle est utilisée, mais son sens ne fait aucun doute. Elle ne peut correspondre qu'à la *Taberna* que les autres textes appellent généralement *Meritoria*, plus rarement *Emeritoria*, parfois *Domus*

Meritoria, et dont – redisons-le – il a été longuement question dans notre article précédent. Cette *Taberna / Domus* devait s'appliquer à l'origine à un bâtiment, probablement militaire.

Mais la tradition ne fait jamais de la *Taberna Meritoria* une fontaine. Sur ce point, Jean d'Outremeuse s'est donc trompé. Une erreur, qui, dans un certain sens, peut s'expliquer, parce qu'une partie très importante de la tradition fait précisément sortir de ce bâtiment l'huile qui, à une certaine époque, se mit à couler dans la zone du Transtévère.

Cette version liant le Transtévère, la *Taberna* et le prodige de l'huile est ancienne puisqu'elle commence au Ve siècle avec [Eusèbe-Jérôme](#) (*E taberna meritoria trans Tiberim oleum terra erupit fluxitque tota die sine intermissione significans Christi gratiam ex gentibus*), et avec [Orose](#) (*trans Tiberim e taberna meritoria fons olei terra exundavit, ac per totum diem largissimo riuo fluxit*), et qu'elle se retrouve encore, presque dans les mêmes termes, chez Martin d'Opava au XIIIe siècle (*Hoc ipso die quo natus fuit trans Tiberim de taberna emeritoria fons olei e terra manavit ac per totum diem largissimo rivo fluxit*, éd. L. Weiland, 1872, p. 408).

En réalité, il pourrait fort bien se faire que Jean d'Outremeuse n'ait pas connu le lien existant dans la tradition entre les trois points (le Transtévère, la *Taberna* et le prodige de l'huile), mais seulement celui reliant le Transtévère au prodige de l'huile. On citera à ce propos le passage de *Ly Myreur*, I, p. 331-332, où le chroniqueur liégeois traite de l'an 579 de l'exil à Babylone (dix ans avant Jésus-Christ dans notre comput).

Après quelques notices concernant la vie d'Hérode, Jean d'Outremeuse était revenu aux événements de Rome pour y signaler des prodiges survenus dans la cité *en cel temps*. C'était celui de l'huile, qui s'accompagnait d'un autre concernant le soleil. Nous sommes donc dix ans avant la Nativité :

En cel temps, en Trans Tyberim à Romme, apparut l fontaine qui jettoit oyle à si grant planteit, que li riwe en corroit par si grant habundance que ch'estoit mervelhe. (Myreur, I, p. 331-332)

À cette époque [du temps d'Hérode, en -10], au Transtévère à Rome, apparut une fontaine qui déversait une telle quantité d'huile qu'elle coulait à flots, avec une telle abondance que c'en était merveille. (trad. personnelle)

Le prodige de l'huile est décrit ici sous une forme beaucoup plus classique que celle de la transformation en huile des rivières de Rome, qui apparaît au § 5 du chapitre que nous examinons. Sa chronologie aussi n'est pas habituelle : il n'est pas lié à la naissance. En surtout aucune précision n'est donnée sur l'endroit précis d'où partait le flot d'huile : on y mentionne simplement le Transtévère, sans qu'il soit question de la *Taberna Meritoria*.

*

Mais qu'en est-il finalement de la *Taberna Meritoria* ? Était-elle connue de Jean d'Outremeuse ?

Oui, il la connaissait, ou plus exactement il aurait dû la connaître, parce qu'il avait rencontré l'expression beaucoup plus haut dans son œuvre lorsqu'il traduisait en français les *Mirabilia urbis Romae*, en *Myreur*, I, p. 68. Il s'était en effet trouvé devant le texte latin :

Trans Tiberim, ubi nunc est Sancta Maria, [...] fuit ibi domus Meritoria, ubi merebantur milites qui gratis serviebant in senatu (Mirabilia, ch. 31, V.-Z., Codice topografico, III, 1946, p. 64)

qu'il avait rendu de la manière suivante :

Item, à Sainte-Marie trans Tyberim [...] fut la maison de deserte, où ons deservoit aux chevaliers chu qu'ilh faisoient por les senateurs, et demoroient là lesdits chevaliers. (Myreur, I, p. 68)

*

Dans le texte qui nous occupe ici (*Myreur*, I, 344-345 – notre chapitre VII, § 5), l'expression *Tabarite emeritoir* utilisée par le chroniqueur correspond sans le moindre doute à l'expression *Taberna Meritoria*. Jean d'Outremeuse l'avait traduite en I, 68 par *maison de deserte*, sans commettre de véritable contresens, la *Taberna* étant réellement un bâtiment. Le fait qu'il en fasse ici une fontaine montre qu'il a perdu tout souvenir de cette traduction.

Il n'aura cependant pas perdu le souvenir de la tradition, largement répandue, qui faisait précisément sortir de ce bâtiment l'huile qui, à une certaine époque, se mit à couler dans la zone du Transtévère. Des textes (Eusèbe, Orose, Martin d'Opava) vont dans ce sens et Jean d'Outremeuse lui-même, quelques pages plus haut (en I, 331-332), avait signalé l'apparition au Trastévère d'une fontaine où de l'huile jaillissait à gros bouillons, sans toutefois mentionner la *Taberna* et en datant le phénomène des années 10 avant Jésus-Christ, sous Hérode.

*

En présentant en I, 344-345 cette transformation qu'il qualifie de *mult grant miracle*, Jean d'Outremeuse avait-il conscience qu'il avait déjà un peu plus haut (I, p. 331-332) fait intervenir un phénomène de ce genre ? C'est difficile à dire.

Les textes sont fort différents. Une raison assez forte devrait toutefois nous inciter à ne pas conclure trop vite à une indépendance totale entre I, 344-345 et I, 331-332 : des deux côtés le prodige de l'huile est immédiatement suivi par un prodige solaire, un cercle ici, trois cercles là-bas, autour du soleil, où intervenait une allusion à l'arc-en-ciel (*al manere del arch celeste* ici, *sicom ly arc Dieu* là-bas). Mais revenons à l'essentiel.

f. Le *Romanz de Fanuel et Ly Myreur*

Il reste en effet que, dans la description par Jean d'Outremeuse du *mult grant miracle* censé avoir marqué à Rome la naissance de Jésus, l'influence du *Romanz de Fanuel*, qui a été déterminante, a dû également l'amener à se positionner. Reprenons les choses et tentons de reconstituer sa démarche.

En arrivant aux vers 1771-1772 qu'il avait à adapter :

*La grant riviere et tot le Toivre
Qui cort a Rome devint oile.*

La grande rivière et tout le Tibre
qui coule à Rome devinrent huile.

le chroniqueur liégeois a d'abord rencontré le « prodige de l'huile », qu'il connaissait mais qui se présentait dans son modèle sous une forme qui ne lui était pas familière : celle de la transformation d'eau en huile. Une autre surprise, si l'on peut utiliser ce terme, l'attendait au vers 1771 dont le sens n'était pas clair : à quoi pouvait bien correspondre une formule comme « la grande rivière et tout le Tibre » ?

Il a d'abord modifié son modèle en introduisant un pluriel au lieu du singulier et en remplaçant *le grant riviere et tot le Toivre* par la formule *les riwes... et par especial la Tybre* (« les rivières et spécialement le Tibre »). Il a dû ensuite se souvenir de la fontaine du Transtévère qu'il connaissait (cfr *Myreur*, I, p. 331-332), qui occupait tant de place dans l'ensemble de la tradition et où il était également question d'huile, mais dans des conditions différentes.

Ne retrouvant pas ce motif dans son modèle, le chroniqueur liégeois a dû se sentir obligé de l'ajouter et de l'intégrer à son adaptation. Ce qu'il a fait, avec – il faut bien l'admettre – une certaine dose de maladresse. Le *Romanz de saint Fanuel* mettant l'accent sur une transformation d'eau en huile, Jean d'Outremeuse aura conservé le prodige traditionnel du Transtévère, en lui appliquant le motif non plus d'un jaillissement d'huile mais celui d'une fontaine crachant de l'huile en lieu et place d'eau.

Bref, on a l'impression qu'à cet endroit précis, Jean d'Outremeuse s'est rendu compte qu'il devait s'écarter du *Romanz de saint Fanuel*, ce dernier omettant – selon lui – une donnée importante de la tradition, à savoir la fontaine du Transtévère.

Selon lui, disions-nous. C'est qu'en définitive le lecteur moderne reste libre de se demander si par le singulier *La grant riviere*, l'auteur du *Romanz de saint Fanuel*, moins ignorant peut-être de la tradition que ne le croyait Jean d'Outremeuse, n'aurait pas voulu faire une allusion, poétique et savante, précisément à cette fontaine du Transtévère qui le jour de la

Nativité s'était mise à couler à gros bouillons vers le Tibre, comme une véritable rivière. *La grant riviere* du *Romanz* n'aurait-elle pas précisément renvoyé à cette fontaine de la tradition ?

Peut-être après tout, le *Romanz de saint Fanuel* aurait-il mentionné subtilement la fontaine du Transtévère, sans que le chroniqueur liégeois ne saisisse l'allusion ?

Quoi qu'il en soit, Jean d'Outremeuse va abandonner ici *Li Romanz de saint Fanuel*, qui lui servait de modèle depuis longtemps et dont l'influence explique fort bien la présence dans *Ly Myreur* des deux éléments rares dans la tradition que sont le changement d'eau en huile et la double mention des rivières et du Tibre. Le chroniqueur liégeois a abandonné le *Romanz* pour utiliser (directement ou non) une autre source qui, au prodige de l'huile, joignait un prodige céleste. Serait-ce celle qui avait inspiré Jean d'Outremeuse en I, 331-332 ?

4. Les prodiges marquant la naissance : la couronne autour du soleil

Outre le prodige de l'huile qu'il a profondément modifié par rapport à la version la plus courante, Jean d'Outremeuse a également repris à la tradition le prodige du cercle autour du soleil. La transformation ici sera ici beaucoup plus légère.

En fait, ce motif qui touche le soleil a, lui aussi, une histoire qui a été, elle aussi, examinée dans notre discussion sur les [prodiges célestes](#) en tant que « marqueurs de la Nativité ». Il y fut également question d'autres prodiges, comme celui des trois soleils par exemple.

Le fait est qu'on constate en *Myreur*, I, p. 331-332 et en *Myreur*, I, p. 344-345, la présence, successive et dans le même ordre, de deux prodiges particuliers, celui de l'huile et celui d'un soleil entouré d'un ou de trois cercles. Mais la description précise de ces phénomènes n'est pas la même des deux côtés. On l'a vu plus haut pour le prodige de l'huile, il en est de même du prodige céleste. Qu'on en juge. On a d'un côté :

En cel temps, en Trans Tyberim à Romme, apparut l fontaine qui jettoit oyle à si grant planteit, que li riwe en corroit par si grant habundance que ch'estoit mervele. Item, adont apparurent trois cercles entour le soleal, sicom ly arc Dieu. (*Myreur*, I, p. 331-332)

À cette époque [du temps d'Hérode, en -10], au Transtévère à Rome, apparut une fontaine qui déversait une telle quantité d'huile qu'elle coulait à flots, avec une telle abondance que c'en était merveille. **Alors aussi apparurent trois cercles entourant le soleil, comme des arcs-en-ciel.** (trad. personnelle)

et de l'autre :

Item doit-ons savoir que ons true en la sainte escripture que le jour quant Dieu fut neis avient à Romme mult grant miracle, car les riwes qui coroient là, et par especial la Tybre, et une fontaine que ons nom la Tabarite emeritoir, qui siet en Trans-Tyberin, devinrent oyle, et par tout le jour jettont grans riwes. Et enssi apparut l circle entour le soleal, al manere del arch celeste. (Myreur, I, p. 344-345)

On doit aussi savoir qu'on trouve dans la sainte écriture que le jour de la naissance de Dieu, un très grand miracle se produisit à Rome. Les rivières qui y coulaient, et spécialement le Tibre, ainsi qu'une fontaine qu'on nomme la Taberna Meritoria, située dans le Transtevère, se changèrent en huile, coulant à flots durant tout le jour. **Un cercle apparut aussi autour du soleil, comme un arc-en-ciel.**

Les différences sont évidemment moins sensibles dans la présentation du prodige solaire que dans celle du prodige de l'huile : d'un côté un cercle, de l'autre trois cercles autour du soleil, avec dans les deux cas une allusion à l'arc-en-ciel. Pareille mention de trois cercles autour du soleil est également curieuse. Sauf erreur de notre part en effet, les prodiges « solaires » mentionnés dans la tradition consistent soit en trois soleils qui finissent par n'en plus former qu'un, soit en un cercle autour du soleil, une sorte d'arc-en-ciel, l'image de la Vierge et de l'Enfant pouvant éventuellement s'introduire dans le cercle.

*

Nous avons relevé dans la tradition plusieurs notices mentionnant dans le même ordre les deux prodiges, même si leurs descriptions et leurs ancrages chronologiques ne se recouvrent pas exactement.

C'est le cas de Martin d'Opava (XIII^e siècle, éd. L. Weiland, 1872, p. 408), de Paul Diacre (VIII^e siècle, VII, 8 ; éd. A. Crivellucci, 1914, p. 100-101 ; cfr aussi *M.G.H., A.A.*, II, 1879, p. 119), de la *Cronica pontificum et imperatorum Tiburtina* (vers 1200, ed. O. Holder-Egger, 1903, *M.G.H., Scriptores*, 31. *Annales et chronica Italica aevi Suevici*, 1903, p. 228, l. 36 - p. 229, l. 2), mais toutes font état d'un seul cercle autour du soleil, jamais de trois. La version proposée par Jean d'Outremeuse en *Myreur*, I, p. 331-332 apparaît donc isolée.

*

Une dernière remarque : quand on est habitué aux mentions du prodige de l'huile dans la tradition, une absence saute aux yeux. Aucun des textes de Jean d'Outremeuse n'évoque les interprétations chrétiennes de ce prodige, un aspect des choses auquel pourtant beaucoup auteurs médiévaux s'étaient arrêtés.

5. Les prodiges marquant la naissance : la bête de Jérusalem - Hérode et l'étoile

Le dernier prodige cité par Jean d'Outremeuse est celui de l'apparition dans les rues de Jérusalem d'une bête inconnue annonçant « que Jésus était né d'une vierge et venait racheter l'univers ». Vu sa place dans le récit, ce prodige peut certainement être considéré comme un « marqueur de la nativité », au même titre que les précédents.

L'épisode de la « bête parlante » de Jérusalem évoque celui du « [bœuf parlant](#) » de la campagne romaine, un événement remontant, lui, à la fin de l'antiquité romaine, bien attesté dès cette époque, que Jean d'Outremeuse (*Myreur*, I, p. 243-244) connaissait et avait d'ailleurs utilisé comme prodige annonciateur de la mort de César, dans le strict respect de la chronologie et de l'interprétation antiques.

Mais ce « bœuf parlant » n'a guère de rapport avec la « bête parlante » de Jérusalem. D'où proviendrait cette notice ? Le chroniqueur liégeois l'aurait-il trouvée quelque part ? Nous n'avons pas découvert des attestations antérieures à Jean d'Outremeuse, mais il en existe peut-être. En tout cas, sur le plan narratif, l'épisode a l'avantage de faire passer le récit de Rome à Jérusalem et d'y introduire Hérode. En tout cas, ce qu'annonçait la bête avait fort affecté le roi qui se trouvait alors à Jérusalem, et « il jura de faire tuer l'enfant qui venait de naître ».

Jean d'Outremeuse innove par rapport au texte canonique, car, chez Luc, Hérode n'apparaît dans le récit qu'avec l'arrivée à Jérusalem des Mages, qui viennent l'interroger dans son palais.

La suite aussi est propre au chroniqueur liégeois. Hérode est censé « regarder vers l'Orient et apercevoir l'étoile flamboyante ». Il ne peut s'agir que de l'étoile dont le chroniqueur venait de parler un peu plus haut au § 2 et qui était apparue au-dessus de Bethléem pour indiquer aux bergers des environs l'emplacement de la crèche. Bethléem se trouvant au sud de Jérusalem (une dizaine de kilomètres), la précision géographique (*vers Orient*) ne doit pas plus être prise au sens strict que l'indication qui figure, à propos des rois mages cette fois, dans la suite du récit et selon laquelle les « trois rois virent l'étoile apparue en Orient le jour où Dieu vint au monde » (VIII, 5). Cette dernière indication aussi est relativement vague : elle provient vraisemblablement du texte évangélique (*Matthieu*, II, 2) où les mages déclarent à Hérode qu'ils avaient vu « à l'Orient » l'étoile du nouveau roi des Juifs.

Voulant éliminer l'enfant, Hérode donne l'ordre de faire surveiller les lieux de passage et offre une récompense somptueuse à qui capturerait le nouveau-né. Ce détail aussi semble être

une innovation de Jean d'Outremeuse, qui, dans un certain sens, « place ses pions » pour la suite du récit. L'« alerte rouge » ainsi déclenchée expliquera par exemple que, toujours chez Jean d'Outremeuse, les rois mages soient arrêtés à la frontière de la Judée (VIII, 8) et amenés devant Hérode.

[\[Suite\]](#)

[\[Accueil\]](#) [\[Biblio\]](#) [\[Texte et Traduction\]](#)

[\[Ch. 1\]](#) [\[Ch. 2\]](#) [\[Ch. 3\]](#) [\[Ch. 4\]](#) [\[Ch. 5\]](#) [\[Ch. 6a\]](#) [\[Ch. 6b\]](#) [\[Ch. 7\]](#) [\[Ch. 8\]](#) [\[Ch. 9\]](#)